

Charte RSE



Gouvernance et champ d'application

Cette charte RSE est portée par la Direction générale du groupe Outsourcia.

Elle est destinée à l'ensemble de nos collaborateurs, et s'applique à toutes nos activités dans tous les sites où nous opérons.

Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises ?

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est la contribution des entreprises au développement durable. Une entreprise responsable vise à avoir un impact positif sur la société et à respecter l'environnement tout en étant viable économiquement. Elle intègre de manière volontaire ces enjeux en tentant d'aller au-delà du cadre légal qui lui est imposé, en mettant en place notamment des bonnes pratiques.

La vision d'Outsourcia en termes de responsabilité sociétale

Chez Outsourcia, nous reconnaissons que notre projet de croissance et de développement ne peut être accompli sans un engagement fort et soutenu dans le temps pour les enjeux sociaux, sociétaux et de bonne gouvernance. Nous sommes convaincus que la responsabilité sociétale est le fruit d'un travail de co-construction qui nécessite l'implication de tous.

Nos engagements

- Respecter les droits humains

- Nous veillons à la pleine conformité avec les lois applicables en matière de droits de l'Homme
- Nous condamnons toute forme de travail des enfants et de travail forcé et disposons de procédures pour limiter ces risques au niveau de l'ensemble de notre chaîne de valeur.
- Nous nous engageons à accompagner chaque collaborateur dans son propre développement professionnel
- Nous assurons un ensemble de mesures pour aider nos salariés à équilibrer leurs temps de vie.
- Nous respectons le droit de nos collaborateurs de former ou d'adhérer à un syndicat, de rechercher une représentation, de négocier collectivement conformément aux lois locales, sans crainte de représailles.

- Garantir de bonnes conditions de travail à l'ensemble de nos collaborateurs

- Nous nous engageons à offrir un milieu de travail sain et sécurisé et à assurer la protection de l'intégrité physique et psychologique de l'ensemble de notre force vive.
- Nous respectons les principes généraux sur la sécurité du travail, la protection de la santé du travailleur, l'ergonomie, l'hygiène et l'embellissement des lieux de travail
- Nous veillons à la pleine conformité avec les lois applicables en matière de salaire, d'heures de travail, d'heures supplémentaires et d'avantages sociaux
- Nous nous engageons à accompagner chaque collaborateur dans son propre développement professionnel. Nous encourageons chaque collaborateur à exprimer ses objectifs et ses attentes en termes d'évolution de carrière dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif
- Nous nous engageons à privilégier la mobilité interne lors d'une ouverture de poste. Nous définissons les critères de mobilité interne selon les performances des collaborateurs, leur assiduité et leur comportement au sein de l'équipe. Certaines mobilités internes requièrent certaines conditions spécifiques

- Valoriser la diversité au sein de notre capital humain

- Garantir un environnement de travail inclusif et exempt de discriminations à toutes les étapes du cycle de vie de l'emploi
- Sensibiliser, former et communiquer sur les enjeux de la non-discrimination et de la diversité en interne.
- Promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.
- Favoriser la représentation de la diversité là où nous opérons.
- Nous conformer aux lois en vigueur qui exigent des aménagements adéquats sur le lieu de travail en faveur des personnes en situation de handicap.

- Respecter l'éthique des affaires

- Respecter la confidentialité et la protection des données à caractère personnel
- Prévenir les conflits d'intérêts en révélant tout intérêt personnel, financier ou autres liens avec un collaborateur du groupe
- S'interdire d'offrir ou de solliciter, directement ou indirectement, des avantages, des invitations ou des cadeaux, argent ou autres, dans le but d'en obtenir un avantage indu (marché, contrat...)

- Acheter durablement

- Acheter avec intégrité et éthique
- Communiquer et collaborer efficacement et loyalement
- Acheter durablement et solidairement
- Promouvoir une pérennité financière réciproque

- Préserver l'environnement

- Respecter les lois et les règlements applicables en matière d'environnement conformément à la réglementation en vigueur dans chaque pays où nous opérons
- Réduire notre impact environnemental en limitant nos émissions de gaz à effet de serre et en préservant les ressources naturelles telles que l'eau et l'énergie
- Sensibiliser nos collaborateurs à la protection de l'environnement et à la réduction de notre impact environnemental, par le biais de campagnes de sensibilisation et de formations

Direction des Ressources Humaines

